

Communiqué de presse

Le CAF prend congé de sa présidente et du maire de Bienne

Bienne, le 13 décembre 2010

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a rendu hommage à sa présidente, Béatrice Sermet-Nicolet, qui présidait le conseil pour la dernière fois, ainsi qu'au maire de Bienne, Hans Stöckli. L'occasion pour le conseil et la présidente sortante de faire le point sur ses relations toujours plus étroites avec le Conseil municipal de Bienne, avant l'entrée en fonction du nouveau président, Philippe Garbani, le 15 janvier 2011.

Présidente du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) depuis sa fondation en 2006, Béatrice Sermet-Nicolet a présidé le conseil pour la dernière fois lors de la séance plénière du mercredi 8 décembre 2010. Mme Sermet restera membre du conseil mais remettra la présidence à Philippe Garbani, actuel préfet suppléant de Bienne, le 15 janvier 2011. Pierrette Berger-Hirschi, vice-présidente, a souligné combien la présidente avait dû faire preuve d'engagement pour mettre en place ce conseil inédit, où tout devait être créé à partir de zéro : *« C'est ainsi que je qualifierais ta manière de travailler et de conduire un groupe : de la rigueur, de la précision, de l'application. J'ai aussi admiré ton calme, ta diplomatie, la fermeté dont tu as su faire preuve ainsi que ton humour. »*

Des conseils en contact étroit

Le Conseil des affaires francophones a également pris congé de Hans Stöckli, membre du CAF depuis sa fondation. La présidente a rappelé le rôle important qu'avait joué le maire de Bienne, alors député au Grand Conseil, dans l'élaboration de la Loi sur le statut particulier et donc dans la création du CAF : *« Dans ton rôle de maire, a ajouté la présidente, tu as eu à cœur de maintenir la cohésion au sein de ta ville, la plus grande ville bilingue de Suisse, d'éviter toute scission entre les communautés linguistiques. »*

Au cours de la même séance, le CAF a établi un bilan de ses relations avec le Conseil municipal de Bienne. Dans un courrier en réponse au Conseil municipal, le CAF a relevé que les contacts entre les deux institutions sont toujours plus étroits et fréquents, grâce à des échanges d'informations, des prises de position communes, la consultation du CAF dans le domaine municipal ou encore la création de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes.

De même, le CAF a fait le point sur ses relations avec le Conseil du Jura bernois, après une rencontre du Bureau des deux conseils à la fin novembre 2010. Là encore, une collaboration étroite et des échanges fréquents ont permis de travailler main dans la main sur plusieurs dossiers, par-delà la barrière du Taubenloch.

Élections cantonales : entre siège réservé et quotas

Le CAF s'est penché en première lecture sur la révision totale de la législation sur les droits politiques du canton de Berne. Cette refonte a suscité des débats autour de la représentation des Romands de Bienne dans les institutions politiques du canton : le CAF a notamment abordé la question du siège francophone réservé au Conseil-exécutif, celle des quotas de francophones au Grand Conseil ou encore le

découpage des cercles électoraux. Autant d'éléments centraux pour la vie politique des francophones du canton et qui feront l'objet d'une prise de position du CAF début 2011. A noter encore que, dans le domaine culturel, le conseil a réitéré son soutien à la fondation des Spectacles français de Bienne. Le projet de gestion culturelle du Théâtre Palace a été présenté en détail à la Section des affaires culturelles, mais le Plénum a reporté sa prise de position définitive au canton, dans l'attente d'une décision du Conseil municipal biennois sur ce thème.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

La présidente :



Béatrice SERMET-NICOLET

Le secrétaire général :



David GAFFINO

Note aux rédactions :

Vous pouvez consulter tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, prises de position) sur son site Internet : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- *Mme Béatrice Sermet-Nicolet, présidente du CAF : 032 341 86 10 ou 079 209 34 35.*
- *M. Philippe Garbani, président élu du CAF (en fonction le 15.1.2011), 032 332 25 00 ou 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65.*